

« L'intégration à la vie collective suppose aussi que l'école fasse une place plus importante aux arts, qui donnent des références communes et stimulent la sensibilité et l'imagination. »

LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (B.O. N°3 du 19 JUIN 2008)

Préparer une épreuve orale d'arts visuels et plastiques, dans laquelle il faut présenter un exposé et réagir à la présentation d'une œuvre, implique forcément de faire le point sur ses compétences et sur ses connaissances disciplinaires. Mais cette indispensable auto évaluation ne saurait suffire. La spécificité des arts visuels et plastiques, discipline de l'enseignement obligatoire, qui s'inaugure dès le début de l'école maternelle, se poursuit en élémentaire, s'approfondit au collège jusqu'en troisième, puis devient optionnelle au lycée, nous oblige à reconsidérer nos représentations quant à ses enjeux, ses attentes, son vécu même, dans la réalité de la classe.

De nombreux étudiants avouent n'avoir eu que très peu de pratique de ce qu'ils appellent souvent encore « le dessin ». Quant à leur rapport avec la référence de la discipline, l'art en général, et l'art contemporain en particulier, ils ne se démarquent pas du scepticisme du grand public, plus prompt à l'ironie qu'à l'interrogation critique, au refus en bloc qu'à l'ouverture et à la curiosité.

La préparation aux épreuves du concours ne peut faire l'économie d'une réflexion théorique préalable. De quoi parle-t-on, au fond, quand on aborde la question des arts visuels et plastiques, puis celle de la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques. Un futur enseignant ne peut abdiquer de sa fonction fondamentale de concepteur de dispositifs et d'outils pour devenir le consommateur de produits de l'industrie éditoriale qui propose un catalogue très limité de réponses pratiques à la hauteur et de la demande institutionnelle, et au niveau des enjeux disciplinaires et des données de la recherche en didactique de la discipline.

Ce travail préparatoire ne peut s'entendre comme l'empilage de savoir déconnectés, de trucs et d'astuces visant à contourner les difficultés. Il doit se comprendre comme une trajectoire personnelle qui associe pratique plastique et réflexion théorique, recherche documentaire et expérience de la relation vraie avec les œuvres, maîtrise des demandes institutionnelles et recul critique sur les approches pédagogiques.

Il s'agit d'articuler des savoirs et des savoir-faire, de tisser des liens transversaux avec d'autres domaines. Ce cours de préparation aux épreuves du CRPE doit donc s'entendre comme un ensemble de bornes permettant à chacun de repérer des points-clés à approfondir, à documenter, à questionner. Le champ référentiel est si vaste qu'il ne peut contenir dans notre format. Il sera donc judicieux d'enrichir le cours de recherches documentaires en puisant dans l'histoire des arts et dans la proposition artistique des lieux dédiés de l'environnement du candidat.

L'épreuve d'art visuel s'appuie également sur un corpus de textes officiels. L'année 2008 est marquée par la modification des programmes de l'école de 2002 qui sont abrogés, par la publication des nouveaux programmes du collège, et par l'introduction de l'histoire des arts, du cycle 1 au lycée. À l'école primaire, « le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts à partir du cycle 3 est de vingt heures ».(BO N°32 du 28 août 2008) Ce travail est transversal et touche de nombreuses disciplines. La question même de la transversalité, inter ou pluridisciplinarité, doit être pensée par le candidat qui saura s'informer sur le sujet et en tenir compte dans la définition de ses dispositifs pédagogiques.

N'oublions pas aussi que l'enseignement artistique est devenu l'une des priorités du Ministère et que dans le dispositif de l'Accompagnement Éducatif, 25 % des activités doivent relever du culturel et de l'artistique.

L'une des caractéristiques de ces nouveaux programmes pour l'école primaire, ce n'est pas une modification profonde des objectifs, mais certainement leur présentation sommaire, réduite à quelques paragraphes, là où les précédents textes développaient, précisaient,

tranchaient, orientaient. Un amaigrissement lexical qui ne doit pas laisser penser que l'importance d'une discipline se juge au nombre de lignes qu'elle représente dans les Instructions Officielles. Une apparente simplification qui oblige à construire, ou à reconstruire un propos disciplinaire à partir de quelques pistes, ce qui n'est pas sans difficultés pour le débutant.

Pour ne pas déstabiliser l'apprenant non spécialisé en arts visuels, qui n'a pas la culture disciplinaire permettant d'entendre les non-dits des textes, notre parti pris a consisté à conserver les références aux programmes de 2002, en tant qu'ils éclairent. Quand cela s'avère indispensable, la référence aux nouveaux textes s'invite au plus près de l'indispensable actualisation des savoirs institutionnels à maîtriser. Pour l'histoire des arts, l'enjeu pédagogique s'inscrit dans la demande d'une mise en œuvre continue et progressive, de l'école au lycée, avec une approche transversale. Les œuvres et leur étude doivent irriguer les propos de l'histoire, de la géographie, du français, et bien sûr des arts visuels.

Cette année, un regard critique sur l'épreuve transformée est possible. Il invite à s'intéresser de près aux rapports des jurys. Ces derniers pointent en effets quelques accueils à éviter, quelques directions à approfondir.

Enfin, j'insisterai ici sur l'importance d'une planification rigoureuse de sa préparation, sur l'indispensable intérêt à porter à l'actualité des arts dans ses diverses manifestations, sur la pratique régulière de la visite d'exposition afin de sortir d'une approche livresque du fait artistique pour rencontrer l'art, pour tutoyer l'œuvre réelle porteuse d'émotion et de questions.

Pratiquez également, éprouvez le plaisir de la forme en train de se faire dans une approche débarrassée de représentations du passé. Réfléchissez sur le sens de l'enseignement scolaire, sur la singularité d'une école laïque et républicaine, sur la participation de la pratique des arts dans la construction de l'enfant, sur le rôle de la créativité, de l'émotion, de la réflexion critique, de l'ouverture culturelle aux autres. Ce travail passionnant et engagé vous permettra de proposer au jury

des dispositifs cohérents, professionnels, originaux, véritablement portés, donc authentiques, et par là plus faciles à défendre. Ici se lisent déjà, en filigrane, les profils esquissés de quelques clés de votre réussite souhaitée au C.R.P.E, porte d'entrée obligatoire à l'exercice d'une profession difficile mais au combien passionnante.